

Nouvelles aides pour l'agriculture

Le diagnostic

Identification des enjeux

Après analyse des éléments du diagnostic et de ceux de programme agricole départemental établi par la profession, des préconisations du Grenelle et des échanges avec les représentants du monde agricole, les enjeux suivants ont été identifiés :

Maintenir et développer une **agriculture diversifiée, productive et durable**, qui occupe le territoire, crée des emplois et prend en compte l'environnement

Maintenir l'élevage et notamment :

- développement de la filière porcs pour l'IGP Rillettes du Mans
- maintien et confortement des outils de production
- maintien des prairies
- améliorer les conditions de sécurité dans les élevages

Bien produire : qualité et environnement

- mettre en place de la Haute Valeur Environnementale des Exploitations (HVE) (Grenelle 2)
- intégrer le Développement Durable au sein des pratiques agricoles
- inciter à la mise aux normes des bâtiments d'élevage
- développement de techniques alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires
- filière énergie

Conserver les productions **de qualité** (bio et labels)

- organisation et développement de la filière agrobiologie

Faire en sorte que la valeur ajoutée reste au niveau des exploitations :

- inciter à la diversification et à la transformation à la ferme
- développer les circuits courts et l'approvisionnement local

Développer l'installation :

- modernité et performance des exploitations
- renforcer l'aide aux nouveaux agriculteurs
- conserver des exploitations à taille humaine

Communication auprès des non agriculteurs et des candidats à l'installation afin de renforcer l'image de l'agriculture et d'inciter les jeunes à s'installer

Les objectifs

Suite à la démarche engagée et à la concertation avec les professionnels, les principaux enjeux ont été regroupés en cinq grands domaines :

- **l'installation des jeunes agriculteurs ;**
- **le maintien de l'élevage ;**
- **l'agriculture de qualité et le maintien de la valeur ajoutée au niveau local ;**
- **l'environnement ;**

- **l'emploi et la solidarité.**

Le Conseil général maintient son engagement dans certains des enjeux forts du précédent programme et s'engage sur de nouveaux pour apporter des réponses aux attentes recensées.

Les différentes aides aux agriculteurs qui répondent à ces objectifs

Installation

Aide pour le stage préparatoire à l'installation des jeunes agriculteurs

Accompagnement des jeunes agriculteurs : suivi de gestion des jeunes agriculteurs

Aide à l'installation : aide aux investissements

Elevage

Aide à l'amélioration des conditions de travail et de la sécurité dans les exploitations agricoles

Aide à la fabrique d'aliment à la ferme

Valeur ajoutée & Qualité

Aide à la transformation à la ferme

Aide à la diversification vers des activités non agricoles en viticulture

Aide à la fabrique d'aliment à la ferme

Aide aux investissements spécifiques aux productions de qualité (Label et productions biologiques)

Environnement

Aide à la valorisation des effluents

Aide à une meilleure prise en compte de l'environnement en production végétale

Emploi et de solidarité

En matière d'emploi et de solidarité, le Conseil général poursuit ses actions déjà adaptées :

- aide à la création de groupement d'employeurs en agriculture

- soutien au remplacement des exploitants (formation, mandats professionnel) leur permettant de faire appel à des groupements d'employeurs

- soutien à la bourse à l'emploi agricole

- soutien aux associations qui accompagnent les agriculteurs en difficulté : ACORES, Solidarité Paysans et Agrisolidarité